



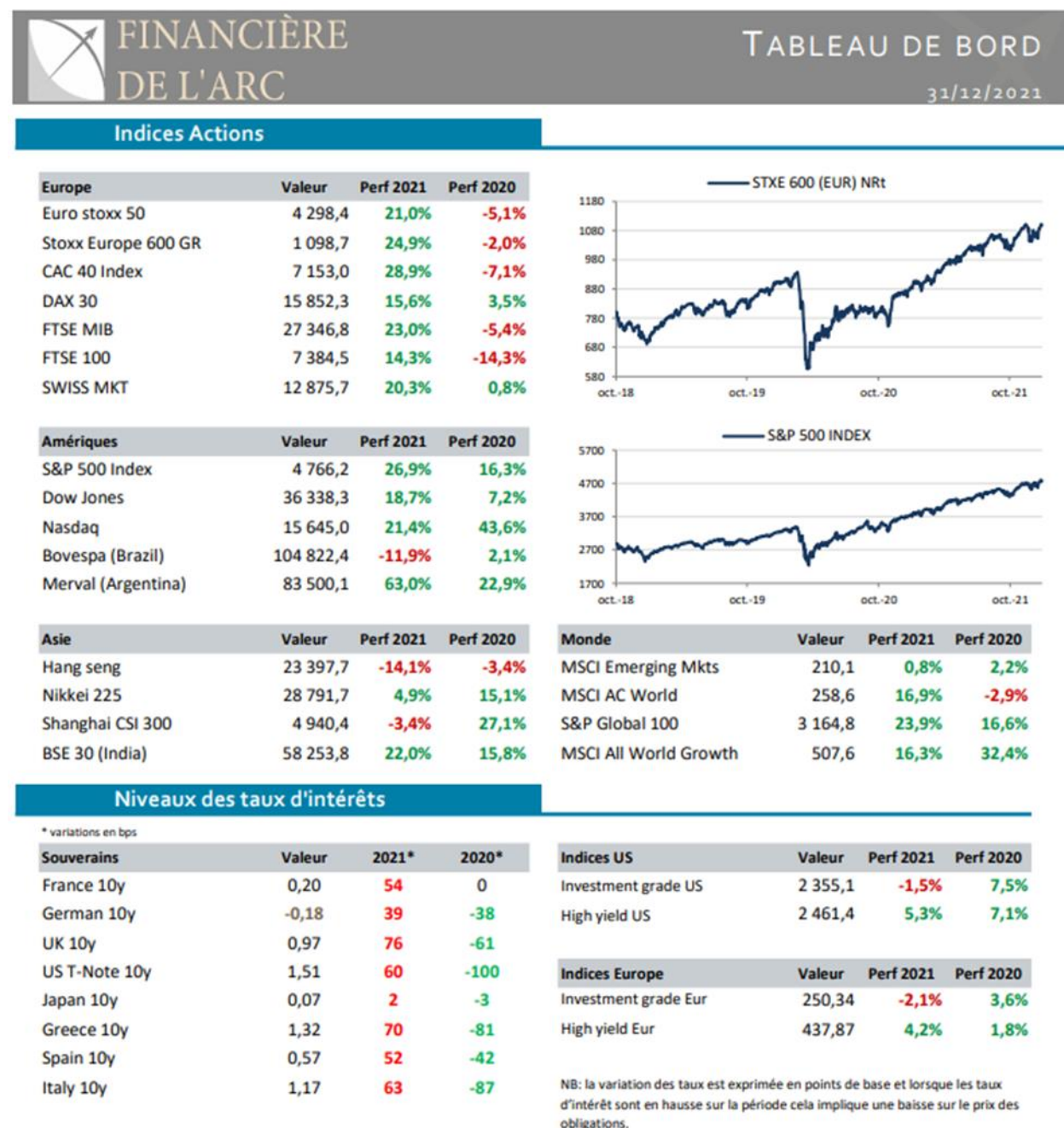
RAPPORT DE GESTION ANNUEL - 2021

FONDS : ARC SUSTAINABLE FUTURE

OPCVM RELEVANT DE LA DIRECTIVE 2009/65/CE

Société de Gestion : Financière de l'Arc
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Tableau de bord des marchés financiers, 31 décembre 2021



Sources : Bloomberg, Financière de l'Arc.

Revue des évènements de l'année 2021

L'année 2021 aura de nouveau été rythmée par les hauts et les bas liés au Covid-19. En effet, de nouvelles mesures de restriction visant à contenir la propagation du virus ont continué d'être instaurées début 2021, les taux de nouvelles infections ayant augmenté de manière significative fin 2020. Puis les craintes sanitaires se sont quelque peu estompées en février, avec la perspective d'une accélération des campagnes de vaccination, ravivant ainsi l'appétit pour le risque. Cependant, en mars, les données sanitaires, qui trahissaient une nouvelle accélération de l'épidémie au niveau mondial, ainsi que l'instauration de nouvelles mesures pour tenter d'endiguer cette propagation (notamment

en Europe) ont conduit les investisseurs à une certaine prudence. En mai, l'annonce du déconfinement dans plusieurs pays a permis au marché de regagner un certain optimisme qui aura été de courte durée. En effet, les craintes concernant la propagation du variant Delta et ses conséquences sur le rythme de croissance mondial ont occupé de plus en plus l'esprit des investisseurs dès le mois de juin. L'annonce en novembre de l'apparition d'un nouveau variant Sud-Africain : Omicron, la résurgence des cas de Covid et la situation préoccupante dans les pays d'Europe du Nord et en Allemagne ont de nouveau alimenté le sentiment d'inquiétude en cette fin d'année.


Les effets du Covid-19 sur l'économie ont perduré en 2021. En effet, la pénurie liée aux dislocations au niveau des chaînes de production a entraîné une forte remontée de l'inflation mondiale. Toute la question a tourné autour du côté durable ou passager de cette dernière. Tout ceci a rendu le travail des banques centrales mondiales très difficile. Leur communication a été plus que jamais délicate et importante. Et leurs hésitations à agir se sont fait sentir. Au cours du premier semestre, les banques centrales ont maintenu leurs politiques d'achats d'actifs et ont continué à fournir une liquidité abondante, qui n'entraîneraient, selon la Fed et la BCE, qu'une hausse transitoire de l'inflation. En juillet, la BCE a ajusté sa stratégie sans pour autant durcir sa politique monétaire : le taux d'inflation pouvait désormais dépasser de façon temporaire les 2 %, envoyant ainsi par la même occasion un nouveau signal accommodant au marché. Fin août, la Fed a contribué à alimenter le mouvement haussier sur les taux avec l'annonce de Jérôme Powell, le 27 août au symposium de Jackson Hole, sur la possible diminution des achats d'actifs en 2021 si les niveaux d'emploi et d'inflation le permettent. Le mois de septembre aura été important : en effet, l'évènement majeur attendu par les investisseurs était en réalité le discours de Jérôme Powell sur la politique d'achat d'actifs de la Fed : elle continuera ses rachats d'actifs jusqu'à ce que de nouveaux progrès substantiels aient été réalisés vers ses objectifs d'emploi maximum et de stabilité des prix. Elle a néanmoins ouvert la voie à une réduction prochaine de ses achats d'actifs. La hausse des prix de l'énergie observée en octobre a continué d'alimenter les spéculations quant au côté non transitoire de l'inflation. La présidente de la BCE a, quant à elle, concédé que la poussée de l'inflation sera « plus longue que prévue » mais néanmoins temporaire lors de la conférence de presse faisant suite à la dernière réunion de la BCE. La fin d'année aura été mouvementée sur les marchés financiers. Les déclarations de la Fed étaient particulièrement surveillées, notamment sa position sur l'inflation et l'emploi. Selon Jérôme Powell, l'économie américaine est assez solide et le marché de l'emploi assez vigoureux pour supporter un ralentissement soutenu de sa politique d'assouplissement quantitatif qui prendra fin en mars 2022. De plus, les marchés devraient connaître trois hausses de taux directeurs de la part de la réserve fédérale en 2022 puis en 2023. La recrudescence de la pandémie et l'arrivée du variant Omicron en Europe n'a pas empêché la Banque d'Angleterre de relever ses taux directeurs. La BCE a, quant à elle, affirmé la fin progressive de son programme de rachat d'actifs qui avait été mis en place pour lutter contre les précédentes vagues de Covid. Elle conservera néanmoins quelques marges de manœuvres en maintenant son programme de rachat préexistant.

POLITIQUE DE GESTION

Performances

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, ARC SUSTAINABLE FUTURE affiche une performance de +8,00% pour la part C (FR0010010876) et +8,81% pour la part I (FR0013188380), contre une performance de +9,53% pour son indicateur de référence (55 % FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5Y, 30 % STOXX Europe 600 dividendes réinvestis et 15 % S&P 500 dividendes réinvestis).

Depuis le changement de stratégie (15 avril 2021), le Fonds affiche une performance au 31 décembre 2021 de +3,61 % pour la part C et +4,09 % pour la part I, contre 5,89 % pour l'indicateur de référence.

 Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sur 1 an, la volatilité du FCP est de 5,59% (en pas quotidiens) contre 5% pour l'indicateur de référence. Notre exposition nette actions (comprenant les produits dérivés et les OPC) est, elle, de 45,28% au 31/12/2021. Le FCP présente une exposition aux devises hors euro de 19,1 % (max 30 %), avec un investissement principalement en dollar (USD).

Sur la poche obligataire (titres en direct : 48,73% au 31/12/2021), la sensibilité du fonds est de 4,08. Au 31/12/2021, le fonds présente une poche de liquidités de 2,31%.

Les principaux contributeurs à la performance absolue du FCP sur l'année ont été les suivants :

Contributions

Contributions positives Actions		
Titres	Contributions 2021 (%)	Poids 31/12/2021 (%)
VIVENDI	1,25	Position clôturée
MICROSOFT CORP	0,85	1,68
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	0,80	2,54
ESSILORLUXOTTICA	0,67	Position clôturée
STMICROELECTRONICS NV	0,59	0,84

Contributions négatives Actions		
Titres	Contributions 2021 (%)	Poids 31/12/2021 (%)
FAURECIA	-0,13	1,52
PRUDENTIAL PLC	-0,17	Position clôturée
RUBIS	-0,23	Position clôturée
NEXI SPA	-0,42	1,96
KONINKLIJKE PHILIPS NV	-0,43	1,49

Contributions positives Obligations		
Titres	Contributions 2021 (%)	Poids 31/12/2021 (%)
TOYOTA 2.15 02/13/30	0,11	2,01
INTNED 4 5/8 01/06/26	0,08	1,59
VZ 1 1/2 09/18/30	0,08	1,49
EDF 2 5/8 PERP	0,05	0,00
VOVCAB 2 1/2 10/07/27	0,05	1,98

Contributions négatives Obligations		
Titres	Contributions 2021 (%)	Poids 31/12/2021 (%)
BTPS 1 1/2 04/30/45	-0,05	1,71
FRTR 1 3/4 06/25/39	-0,05	3,04
ORCL 2.95 04/01/30	-0,07	Position clôturée
LHNVX 0 1/2 04/23/31	-0,09	1,74
ACGB 2 3/4 06/21/35	-0,26	Position clôturée

La contribution à la performance s'articule comme suit :

Classes d'actifs	Total (%)
Obligations	-0,13
Dérivés	0,95
Fonds	0,56
Actions	9,80

Fonds/ETFs	Contributions 2021 (%)	Poids 31/12/2021 (%)
ARC ACTIONS RENDEMENT	0,49	Position clôturée
ARC ACTIONS SANTE INNOVANTE	0,22	Position clôturée
ISHARES CHINA CNY BOND USD-D	0,10	Position clôturée
TRAD FD-F&C RE EQ L/S-BEA	-0,01	Position clôturée
ISHARES CORE EURO CORP BOND	-0,04	Position clôturée
LYXOR EUR GOV BOND 7-10Y DR	-0,05	Position clôturée
ISHARES USD TREASURY 7-10Y	-0,07	Position clôturée
ARC FLEXIBOND-I	-0,08	3,69

Le delta de performance étant à rapprocher des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille.

Dans ce contexte, la performance d'ARC SUSTAINABLE FUTURE est en-dessous de son indice de référence.

La poche actions a bénéficié de la bonne performance des marchés boursiers. Sans surprise, ce sont les valeurs de croissance et de média qui affichent les meilleurs contributions (Microsoft, LVMH, EssilorLuxottica, Bio-Rad Laboratories, Nestlé, Texas Instrument et Fedex). Le cas de Vivendi est spécifique à la valorisation de sa filiale Universal Music Group (UMG), dont la cotation a eu lieu en automne et a été un succès, avec une capitalisation dépassant les 45 milliards d'euros. Le Fonds a également profité de la bonne tenue des valeurs bancaires (BNP et Bank of America). Du côté des cycliques, et spécifiquement dans les semi-conducteurs, STMicroelectronics a profité d'une forte

reprise, provoquant une forte pénurie et donc une forte augmentation des prix. La reprise dans la construction a porté Vulcan Materials, tandis que l'engouement pour les énergies renouvelables s'est reflété dans Nextera Energy. Les déceptions sont peu nombreuses et concernent principalement Koninklijke Philips NV, touchée par des filtres défectueux dans ses respirateurs médicaux, ainsi que Nexi, dont l'engouement pour les moyens de paiement digitaux s'est retourné au cours du second semestre. Rubis figurait dans notre liste de valeurs ayant le plus de potentiel dans l'amélioration de la note ESG, avec un développement plus important dans les énergies renouvelables. Malheureusement, si l'activité a bien connu un redémarrage à un niveau pré-Covid, les marges ont été négativement impactées par l'évolution des matières premières.

Du côté obligataire, l'investissement sur des émetteurs crédit et notamment américain a été bénéfique pour la performance du fonds (Toyota, ING, Verizon, Prologis). Néanmoins, l'investissement sur la partie longue de certaines courbes gouvernementales a pénalisé fortement la performance de la poche obligataire (France 2039, Italie 2045 et surtout Australie 2035), qui affiche en conséquence une contribution légèrement négative.

S'agissant de la poche des dérivés, la contribution des futures de taux (US et Euro) et actions (Euro Stoxx Bank) est fortement positive. Celle des futures de change pénalise quant à elle la performance.

La poche « multigestion », gérée via des OPC ou des trackers, affiche une contribution elle aussi positive. De façon générale, les fonds actions et le trackers émergent sur la Chine ont tiré la performance vers le haut. Ce sont les trackers obligataires et le fonds obligataire qui ont impacté négativement la contribution de la poche « multigestion ».

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

► Mouvements sur la poche actions

Classe d'actifs	Titres	Acquisitions	Cessions	Total
Actions	KONINKLIJKE PHILIPS NV	565 728,18 €	138 913,98 €	704 642,16 €
Actions	NEXI SPA	523 885,70 €		523 885,70 €
Actions	FAURECIA	515 351,10 €	141 400,00 €	656 751,10 €
Actions	NEXANS SA	482 109,89 €	245 845,67 €	727 955,56 €
Actions	ING GROEP NV-CVA	448 560,00 €	93 478,00 €	542 038,00 €
Actions	NEOEN SA	443 772,15 €	83 735,40 €	527 507,55 €

► Mouvements sur la poche obligataire

Classe d'actifs	Titres	Acquisitions	Cessions	Total
Obligations	FRTR 1 3/4 06/25/39	1 228 737,00 €	544 507,50 €	1 773 244,50 €
Obligations	BTPS 1 1/2 04/30/45	1 186 924,00 €	796 832,00 €	1 983 756,00 €
Obligations	BGB 1 1/4 04/22/33	1 022 879,00 €	515 014,50 €	1 537 893,50 €
Obligations	TOYOTA 2.15 02/13/30	453 582,18 €		453 582,18 €
Obligations	VOVCAB 2 1/2 10/07/27	428 500,00 €		428 500,00 €
Obligations	CNPFP 2 07/27/50	415 816,00 €		415 816,00 €

► Mouvements sur la poche OPC (ETF inclus)

Classe d'actifs	Titres	Acquisitions	Cessions	Total
ETF	ISHARES CORE EURO CORP BOND	1 187 260,06 €	1 187 260,06 €	
ETF	ISHARES CHINA CNY BOND USD-D	808 297,91 €	808 297,91 €	821 242,16 €
ETF	ISHARES USD TREASURY 7-10Y	705 147,01 €	705 147,01 €	
ETF	LYXOR EUR GOV BOND 7-10Y DR	667 037,00 €	667 037,00 €	864 487,50 €
OPC	ARC ACTIONS RENDEMENT		717 750,00 €	717 750,00 €
OPC	TRAD FD-F&C RE EQ L/S-BEA		761 400,00 €	761 400,00 €
OPC	ARC ACTIONS SANTE INNOVANTE		915 694,00 €	915 694,00 €
OPC	ARC FLEXIBOND-I		900 809,89 €	900 809,89 €

Les perspectives pour 2022 restent incertaines tant les risques qui jalonnent le chemin restant à parcourir sont nombreux. En effet, le variant Omicron a rappelé de façon brutale en novembre dernier que l'arrivée de nouvelles souches virales représente toujours un risque pour l'économie mondiale et donc les valorisations boursières. Alors que nous entamons cette nouvelle année, nous ne pouvons exclure l'arrivée et la propagation de tels variants, ce qui aurait pour résultante une potentielle correction des actifs risqués, notamment si les décideurs politiques se voient contraints de mettre en place de nouvelles mesures de restrictions afin d'éviter leurs propagations.

Par ailleurs, l'impact de ce variant sur la spirale inflationniste est de nature à inquiéter non seulement les investisseurs, mais également les banques centrales dont le rôle est justement de garder l'inflation sous contrôle. Le risque d'une inflation élevée en 2022, couplé à des anticipations encore plus fortes, occupera l'attention des banquiers centraux qui se verront potentiellement contraints d'agir plus rapidement que prévu.

Outre l'impact sur l'inflation, la pandémie a eu un réel effet sur le marché de l'emploi. Le manque de main d'œuvre, notamment aux Etats-Unis est ainsi une source de préoccupations. En effet, la banque centrale américaine (Fed) craint des séquelles longues sur le marché du travail. L'incapacité du taux de participation à se redresser du fait des effets de l'épidémie et des départs à la retraite anticipés pose des questions sur la cible d'emploi maximum. Alors que la Fed pensait avoir le temps d'attendre des signes plus tangibles de rétablissement, l'excès d'inflation et l'accélération des salaires l'ont conduite à intégrer dans son raisonnement la possibilité que le taux de participation soit un cran plus bas durablement. Elle a également tenu compte de l'apparition du variant Omicron et de l'hypothèse que la page de la crise sanitaire ne soit pas totalement tournée en 2022. Un tel scénario empêchera effectivement le retour de millions d'Américains sur le marché du travail et créerait des tensions plus importantes, avec à la clé des hausses de salaires encore plus élevées. Forte de ce constat, la Fed avait donc fait le choix mi-décembre 2021 de précipiter la fin de sa politique monétaire accommodante en mettant un terme à ses achats d'actifs plus rapidement pour être en mesure de procéder rapidement à une première hausse de taux directeurs.

Mais les discussions entre les membres du FOMC sont allées bien au-delà de la première hausse des taux directeurs puisque le sujet de la baisse de la taille du bilan a été longuement discuté, et les premières prises de position rapportées par les minutes signalent que les membres sont unanimes sur la nécessité d'aller beaucoup plus vite que la fois précédente pour la débiter (deux années s'étaient écoulées entre la première hausse de taux directeurs et la réduction des réinvestissements). Il faudra donc être vigilant sur le sujet de la réduction de la taille du bilan de la Fed, qui selon certains pourrait intervenir d'ici cet été, ce qui aurait pour conséquence d'avoir un impact négatif supplémentaire sur les rendements obligataires.

Enfin, la persistance des risques géopolitiques connus n'est pas à sous-estimer. Les élections en Europe (France et Hongrie), les élections de mi-mandat aux Etats-Unis ainsi que les tensions entre la Russie et l'Ukraine, les Etats-Unis et l'Iran sur le plan nucléaire et la Chine et Taïwan sont autant de facteurs avec lesquels il faudra composer en 2022.

En conclusion, les banques centrales continueront d'être au cœur des enjeux de cette année 2022. L'inflation, la croissance et l'emploi seront autant de données qu'il faudra analyser avec attention, tout en étant certain que cette nouvelle année apportera son lot de volatilité et d'inattendu.

Concernant la stratégie de gestion de cette nouvelle année pour la poche obligataire, nous continuons de privilégier les actifs risqués qui devraient continuer de bénéficier du soutien de la part des investisseurs en recherche de rendement. Il faudra néanmoins être plus sélectif sur le choix des émetteurs.

Concernant la durée et l'exposition géographique, nous pensons que la divergence entre l'Europe et les États-Unis va continuer de s'opérer, tout en actant le fait que la tendance sur le moyen terme devrait être à la tension des rendements obligataires. Ainsi, nous privilégierons les stratégies neutres (voire longues de façon tactique) en durée sur l'Europe et sous-pondérées en durée aux États-Unis. En effet, l'inflation devrait rester soutenue et pousser la Fed à agir rapidement dans sa politique de réduction des achats d'actifs et de normalisation de sa politique monétaire. Les taux d'intérêts longs américains devraient donc sous-performer leurs homologues européens. En Europe, nous n'excluons pas de revenir de façon plus importante sur l'Italie au cours de l'année.

Côté actifs risqués, en Europe, les niveaux de taux encore relativement bas militent encore pour la recherche de rendement. Il faudra néanmoins garder un œil sur la remontée des taux gouvernementaux qui pourrait porter un coup à cette vue si l'ampleur de cette hausse devait s'accroître. Sur la dette *corporate investment grade*, nous conserverons un positionnement offensif mais privilégierons l'exposition à des échéances courtes à intermédiaires.

Du côté de la poche actions, l'environnement devrait rester porteur, malgré le durcissement attendu de la Fed, grâce au potentiel de reprise économique post-Omicron et à l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Toutefois, la perspective d'un nouveau cycle de hausse des taux directeurs, couplé à une probable réduction du bilan de la banque centrale américaine change la donne en matière d'allocation sectorielle. Nous continuons de favoriser les valeurs financières et cycliques, profitant de la hausse des budgets d'investissement des entreprises. Dans les valeurs de croissance, nous aimons le secteur du luxe, bénéficiant d'une capacité à augmenter ses marges malgré la problématique du coût des intrants et surfer sur la croissance mondiale. Néanmoins, la sélectivité s'impose avec, de manière générale, la mise de côté des valeurs ne générant pas de résultat opérationnel.

Achévé de rédiger le 26/01/2022.

Pour l'attribution de performance : les calculs produits ne font pas l'objet d'un contrôle indépendant et sont fournis à titre purement indicatif.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Nous avons rencontré toutes les directions des sociétés en portefeuille afin de discuter avec eux des perspectives de leur entreprise et nous avons participé et voté à 18 assemblées générales (ordinaires, annuelles et mix). Au cours de ces assemblées générales, nous avons procédé à 369 votes au total. Nous avons voté « POUR » à 335 résolutions, soit 90,79 % des votes, et voté « CONTRE » à 34 résolutions, soit 9,21 % des votes. Pour les titres français, nous suivons, en général, les recommandations de l'AFG et appliquons les mêmes principes pour ceux d'autres pays. Plus généralement, nous votons dans le but exclusif de protéger les intérêts patrimoniaux à moyen et long terme des actionnaires minoritaires. Ainsi, nos votes « CONTRE » sont le plus souvent assignés à des émissions d'actions, à des droits de vote doubles et à des mauvaises politiques de rémunération des dirigeants. Nous nous opposons fermement aux émissions qui risquent de diluer les actionnaires fidèles au profit de nouveaux entrants. Nous refusons donc toute autorisation d'émettre des actions sans droit préférentiel de souscription (DPS). En pareil cas, la décote peut aller jusqu'à 10 %. Le pouvoir

de contrôle des actionnaires minoritaires sont mieux préservés dans les sociétés qui ont choisi de maintenir dans leurs statuts le principe « 1 action = 1 voix ». Toute résolution déposée pour adopter cette règle ou y revenir a notre soutien. En effet, avec les droits de vote doubles, le degré d'influence se trouve déconnecté de l'implication financière et de la prise de risque économique. Pour cette même raison, nous sommes opposés à l'introduction d'actions à droits de vote multiples. Pour que dirigeants et actionnaires aient des intérêts alignés, il est essentiel que les premiers soient eux-mêmes actionnaires. Nous sommes très favorables à la rémunération à long terme sous forme d'actions gratuites ou de stock-options, attribuées sous des conditions exigeantes de performance, calculées sur au moins trois ans, avec une obligation de conservation pendant la durée du mandat, voire au-delà. Des critères mesurables de performance sociale et environnementale sont d'ailleurs souhaitables. En principe, nous sommes opposés à toute modification rétroactive de la politique de rémunération déjà votée l'année précédente. Tout changement de critère de performance doit être soumis au vote, si un critère ne paraît plus pertinent, il est possible de le remplacer pour l'avenir.

Informations relatives aux opérations de financement sur titre – Règlementation SFTR (« Securities Financing Transaction Regulation »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat/revente ou de vente/achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

Le Fonds applique une stratégie de gestion active et n'a pas recours aux techniques de gestion efficace du portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE. De plus, au cours de cet exercice, seuls les produits dérivés simples (futures & options) ont été utilisés, avec comme contreparties GFI Derivatives. Le ratio d'engagement au 31 décembre 2021 s'élevait à 9,7 %, soit 2 134 K€.

Règlements SFDR & Taxonomie

ARC SUSTAINABLE FUTURE a pour objectif d'offrir une performance liée aux marchés d'actions et de taux principalement des pays d'Europe de l'Ouest et des États-Unis d'Amérique, sur la durée minimale de placement recommandée de cinq ans, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire intégrant des critères extra-financiers (ESG).

Pour la poche actions, l'équipe de gestion applique des filtres financiers quantitatifs (première grande étape) puis des critères extra-financiers (biodiversité, respect des droits fondamentaux de la personne ou encore relations fournisseurs durables... deuxième grande étape). À partir des notes des émetteurs (établies uniquement par Vigeo Eiris), l'équipe de gestion exclura les 20 % les moins bien notés (approche « *best in universe* ») et les 10 % les mieux notés (approche « *best effort* »). L'approche « *best effort* » se définit également par la comparaison de la progression de la note de chaque émetteur avec

celle de la médiane de l'univers investissable (si elle est inférieure, l'équipe de gestion aura 90 jours de bourse pour vendre le titre). Ces deux premières étapes reposent donc sur l'application de filtres sans analyse approfondie. Enfin, l'équipe de gestion procède à une analyse qualitative financière (structure du bilan, stratégie...) et extra-financière (notamment les différents critères ESG composant les notes...) pour effectuer sa sélection de titres (troisième grande étape). Elle se base sur l'ensemble des éléments fournis par Vigeo Eiris et utilisés pour déterminer les notes mais également sur les éléments récoltés par les gérants via les brokers de recherche, données Bloomberg, etc.

Pour la poche obligataire investie en titres vifs, le Fonds investit uniquement sur des obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable répondant aux principes de l'ICMA (International Capital Market Association) qui fixent des lignes directrices préconisant la transparence, la publication d'informations et précisent les modalités d'émission de ces obligations. L'équipe de gestion vise par ses investissements à financer des projets liés au développement durable qui dessineront le monde de demain.

Au 31/12/2021, en respect des critères de notation du fournisseur de données extra-financières Vigeo Eiris, la note ESG globale du fond ARC SUSTAINABLE FUTURE est de 50,7 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 48,4 au 15/04/2021 (date de lancement de la nouvelle stratégie), soit une augmentation de la note de +4,75 %, ce qui montre l'efficacité de notre stratégie « *best effort* ». La note moyenne de l'univers au 15/04/2021 était de 41,5 et de 43,8 au 31/12/2021.

✎ À noter que le processus de sélection et suivi des investissements du Fonds s'attache à la progression de la note de chaque émetteur vis-à-vis de celle la médiane de l'univers investissable, un an après son entrée en portefeuille.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Financement de la recherche

L'entrée en vigueur de la directive européenne sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIF 2 ») a imposé un certain nombre de nouvelles obligations, notamment en matière de financement de la recherche financière.

Jusqu'à-là, le coût de l'analyse financière était payé par l'exécution, ex-post. Depuis le 3 janvier 2018, il est pris en charge à la FINANCIERE DE L'ARC via un compte de recherche, qui est alimenté par des contrats de commission de courtage partagée, dans le cadre d'un budget défini ex-ante. Le budget de recherche global est établi sur une base au moins annuelle et fait l'objet d'un suivi semestriel (collecte des frais et montants réglés aux fournisseurs de recherche).

Ces frais de recherche constituent une partie des frais d'intermédiation payés à chaque transaction effectuée sur des actions. Les sommes ainsi collectées sont versées par les brokers sur le compte de recherche spécifique (« RPA » - *Research Payment Account*) administré par un prestataire de services d'investissement, le CIC. Les frais de recherche facturés au Fonds ont représenté au maximum 0,1 % du montant de chaque transaction.

À noter que la FINANCIERE DE L'ARC a décidé de prendre à sa charge les frais des recherches macro-économique et Crédit.

La société de gestion a établi une politique de financement de la recherche formalisant les principes en la matière et leur application à la FINANCIERE DE L'ARC. Celle-ci est disponible sur le site internet de la

société de gestion : www.financieredelarc.com (rubrique informations réglementaires). Elle tient par ailleurs un comité annuel des fournisseurs de recherche afin d'évaluer la valeur ajoutée de leurs services et leur coût. Des décisions sont prises quant à l'entrée ou la sortie de nouveaux fournisseurs, leurs prestations et leurs prix.

Les porteurs de parts peuvent obtenir le montant du budget total et les dépenses associées, ainsi que la liste des fournisseurs avec leur rémunération et les avantages/services fournis en contactant la société de gestion à l'adresse suivante : contact@financieredelarc.com.

Politique de sélection des intermédiaires

La FINANCIERE DE L'ARC a recours à des prestataires externes qui prennent en charge un dispositif, un service ou une activité qui aurait autrement été du ressort de la société de gestion de portefeuille elle-même.

Cette externalisation est mise en place afin de réaliser des tâches ou fonctions essentielles liées à son activité afin de bénéficier d'une réelle expertise dans les domaines recherchés.

Nature des tâches ou fonctions essentielles externalisées ou déléguées	Périmètre des fonctions déléguées et externalisées	Prestataire(s)
Gestion administrative et comptable des fonds gérés	<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilisation des opérations - Valorisation des instruments financiers (inventaires valorisés) - Calcul des VL - Rapports semestriels et annuels - Diffusion des VL - Calcul des frais courants - Vie juridique des OPCVM 	BPSS
Centralisateur des ordres de souscriptions - rachats	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation des ordres de souscriptions - Centralisation des ordres de rachat - Communication à la Société de Gestion, au valorisateur et au dépositaire des ordres centralisés 	BPSS
Trade Support	<ul style="list-style-type: none"> - Matching des ordres - Correct suivi du dénouement des transactions - Correct calcul des frais prélevés par opération 	BPSS
Informatique / Plan de continuité d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et maintenance de l'infrastructure informatique - Gestion des sauvegardes et du PCA - Conseil et assistance pour l'achat de tout matériel informatique / téléphonique - Conseil dans le choix des prestataires de services en matière informatique, d'internet et de téléphone - Assistance dans la mise en place et l'installation du réseau - Maintenance dudit réseau 	ICONE
EMIR	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration des transactions à un référentiel central (EMIR) 	BPSS

1. SELECTION DES PRESTATAIRES

Chacun des prestataires est sélectionné par la Direction selon les critères suivants :

1.1. Les critères internes

Le prestataire sélectionné doit répondre à un certain nombre de critères à savoir :

- Être un acteur reconnu dans le domaine concerné ;
- Avoir été recommandé par d'autres personnes ayant eu recours aux services de ce prestataire ;
- Avoir reçu de sa part des engagements par rapport aux besoins particuliers ;
- Être accepté par le cédant et/ou sponsor de l'opération ;
- Proposer des prestations d'un rapport qualité/prix en ligne avec les pratiques de marché et l'expérience de la FINANCIERE DE L'ARC.

1.2. Les critères AMF

La FINANCIERE DE L'ARC se base également sur d'autres critères dits « AMF » indiqués ci-dessous :

- La possibilité pour l'AMF comme pour la FINANCIERE DE L'ARC, de contrôler à tout moment l'activité du délégataire ;
- La possibilité pour la FINANCIERE DE L'ARC d'intervenir auprès du délégataire pour obtenir de lui le respect de la réglementation applicable ;
- L'autorisation pour la FINANCIERE DE L'ARC de résilier à tout moment le contrat signé avec le délégataire et, en cas de résiliation à l'initiative du délégataire, les moyens prévus pour la continuité de la prestation ;
- La FINANCIERE DE L'ARC demeure entièrement responsable de l'activité déléguée ;
- La délégation ne doit pas pouvoir engendrer des conflits d'intérêts ;
- Si le délégataire n'est pas établi dans un État partie à l'accord sur l'EEE, la coopération entre l'AMF et les Autorités de surveillance de cet État doit être assurée ;
- Le délégataire doit respecter les règles de bonnes conduites applicables à la gestion de FIA.

Tous ces éléments doivent être clairement formalisés dans la convention signée avec le prestataire.

2. ÉVALUATION DES PRESTATAIRES

La FINANCIERE DE L'ARC restant pleinement responsable du respect de toutes ses obligations professionnelles, il est essentiel qu'elle s'assure du respect de certaines dispositions par les prestataires et garde la maîtrise des tâches et fonctions essentielles qu'elle a externalisées.

Une revue interne est réalisée au moins annuellement pour chaque tâche externalisée. Cette évaluation est formalisée et validée par les Dirigeants en collaboration avec les collaborateurs travaillant en ligne avec les prestataires.

3. LE CONTROLE MIS EN PLACE

Le premier niveau de contrôle est assuré par les opérationnels et la Direction qui sont en charge de l'archivage de l'ensemble des documents cités dans cette procédure.

Le RCCI assure un contrôle de 2nd niveau en vérifiant que la personne chargée du contrôle de 1^{er} niveau a bien procédé à l'archivage de l'ensemble des documents conformément aux règles établies dans cette procédure.

Politique de rémunération

La politique de rémunération précise les règles de calcul et les modalités de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par le comité de direction au titre d'un exercice donné aux

collaborateurs concernés. Cette enveloppe globale des rémunérations comprenant la rémunération fixe et la rémunération variable des collaborateurs. Le dispositif mis en place par la FINANCIERE DE L'ARC s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la FINANCIERE DE L'ARC.

La politique s'applique aux rémunérations numéraires suivantes : (i) la part fixe des rémunérations des collaborateurs salariés concernés et (ii) la partie variable (hors dividendes ou intéressement) de la rémunération des collaborateurs salariés concernés.

La fonction de surveillance, telle que définie par la réglementation, est assurée par le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC. Il est composé du président de la société et de son directeur général.

Les règles fixées par la politique sont élaborées de telle sorte que le niveau des rémunérations totales attribuées soit en lien avec la richesse créée par FINANCIERE DE L'ARC sur le long terme, et que ces règles permettent également un alignement d'intérêts entre la Société de Gestion et ses clients.

Sept principes fixent donc le cadre de la rémunération des collaborateurs.

Le dispositif repose sur trois piliers :

- Un pilier quantitatif (basé par exemple pour les gérants sur les performances des OPC gérés et la production en fonction des tâches de chacun pour les collaborateurs autres que les gérants) ;
- Deux piliers qualitatifs :
 - o Le premier s'intéressant au risque opérationnel (rigueur, respect des processus de gestion ou d'analyse mis en place, participation à la comitologie) et au risque d'absence de cohésion au sein de la FINANCIERE DE L'ARC (participation au collectif de l'entreprise / la vie collaborative, civisme). L'esprit d'initiative (à travers par exemple la mise en place de nouveaux outils) participe à la prévention de ces deux risques ;
 - o Le second s'attachant au risque règlementaire (respect du code de déontologie, de la réglementation, des politiques et procédures en vigueur à la FINANCIERE DE L'ARC, de l'éthique normalement attendue d'un collaborateur...).

Les poids des piliers seront les suivants : 50 % pour le premier et 25 % chacun pour les deuxième et troisième piliers.

La rémunération variable est conditionnée à un résultat courant avant impôts (RCAI) de la société de gestion d'au moins 400 K€. Ceci permet de s'assurer qu'elle est compatible avec la situation financière de la société de gestion dans son ensemble.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet <https://financieredelarc.com/informations-reglementaires/>.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par la FINANCIERE DE L'ARC à l'ensemble de son personnel, soit 12 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2021 s'est élevé à 888 732 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la FINANCIERE DE L'ARC sur l'exercice 2021 : 720 432 euros, soit 81 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la FINANCIERE DE L'ARC lors de l'exercice 2021 : 168 300 euros, soit 19 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable. Par ailleurs, aucun dispositif de « *carried interest* » n'a été mis en place.

Le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC assurant la fonction de surveillance de la politique de rémunération a mené un examen annuel afin de s'assurer de la conformité de cette dernière et de sa bonne application. Aucune irrégularité n'a été constatée.

Les politiques de rémunération et de sélection des intermédiaires financiers sont disponibles sur notre site internet www.financieredelarc.com au sein de la rubrique « Informations réglementaires »



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP ARC SUSTAINABLE FUTURE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

FCP ARC SUSTAINABLE FUTURE

260, Rue Guillaume du Vair
13546 Aix-en-Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP ARC SUSTAINABLE FUTURE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) ARC SUSTAINABLE FUTURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas

échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

Bilan actif

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	21,486,041.46	21,246,995.70
Actions et valeurs assimilées	9,948,406.03	6,872,852.84
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	9,948,406.03	6,872,852.84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	5,713,948.91	5,974,476.39
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	5,713,948.91	5,974,476.39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	5,012,569.32	1,129,667.05
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	5,012,569.32	1,129,667.05
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	811,117.20	7,269,999.42
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	811,117.20	7,269,999.42
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	74,306.56	249,968.04
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	74,306.56	249,968.04
Comptes financiers	508,390.26	493,634.74
Liquidités	508,390.26	493,634.74
TOTAL DE L'ACTIF	22,068,738.28	21,990,598.48

Bilan passif

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Capitaux propres	-	-
Capital	20,263,093.76	25,245,481.11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1,798,395.79	-3,134,409.47
Résultat de l'exercice (a,b)	-62,076.02	-177,855.57
 Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	 21,999,413.53	 21,933,216.07
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	69,324.75	57,382.41
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	69,324.75	57,382.41
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	22,068,738.28	21,990,598.48

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
vente EURO-BUND FUTURE 08/03/2021	-	2,131,680.00
vente EURO-BUND FUTURE 08/03/2022	3,598,770.00	-
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
achat EURO FX CURR FUT (CME) 14/03/2022	1,128,017.28	-
achat EURO FX CURR FUT (CME) 15/03/2021	-	1,251,072.70
achat EURO STOXX BANKS (SX7E) 19/03/2021	-	1,111,500.00
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	206,119.28	185,919.21
Produits sur obligations et valeurs assimilées	91,378.68	47,776.45
Produits sur titres de créances	30,312.09	6,500.00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	80.43
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	327,810.05	240,276.09
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-5,657.70	-13,373.01
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-5,657.70	-13,373.01
Résultat sur opérations financières (I + II)	322,152.35	226,903.08
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-383,910.40	-463,164.71
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-61,758.05	-236,261.63
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-317.97	58,406.06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-62,076.02	-177,855.57

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Le cours d'évaluation des Crédit Défaut Swaps (CDS) émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion. L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 1,90% TTC maximum pour la part C
- 1% TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, hors O.P.C Financière de l'Arc. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part C

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part C

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Actif net en début d'exercice	21,933,216.07	43,520,632.09
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	5,254,606.49	1,060,424.35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-6,875,366.24	-16,967,772.78
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2,548,035.46	2,457,187.33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-526,955.60	-5,374,169.08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	430,191.66	1,365,852.57
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-334,237.71	-3,089,763.63
Frais de transaction	-186,410.25	-199,634.04
Différences de change	-129,018.25	-92,059.46
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-119,788.96	-425,627.02
Différence d'estimation exercice N	1,148,858.82	1,268,647.78
Différence d'estimation exercice N-1	-1,268,647.78	-1,694,274.80
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	66,898.91	-85,592.63
Différence d'estimation exercice N	55,478.90	-11,420.01
Différence d'estimation exercice N-1	11,420.01	-74,172.62
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-61,758.05	-236,261.63
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	21,999,413.53	21,933,216.07

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2021
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	811,117.20
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2021	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		
	Nombre de titres	
Catégorie de classe C (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	1,147,063.944	
Nombre de titres rachetés	1,413,334.507	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	1.65	
Nombre de titres rachetés	6.24	
Commissions de souscription et/ou de rachat		
	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion		
	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	372,834.28	1.77
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	11,076.12	0.93
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		
	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2021
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	53,192.00
Déposit autres devises	19,152.30
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	761.94
Coupons à recevoir	1,200.32
TOTAL DES CREANCES	74,306.56
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	68,704.62
Autres créditeurs divers	620.13
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	69,324.75

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2021
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	5,713,948.91
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	5,713,948.91
Titres de créances	5,012,569.32
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	5,012,569.32
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	5,012,569.32
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	3,598,770.00
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	1,128,017.28

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	4,451,106.34	-	1,262,842.57	-
Titres de créances	4,207,039.45	-	805,529.87	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	508,390.26
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	3,598,770.00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	349,402.32	5,364,546.59
Titres de créances	-	-	-	798,588.22	4,213,981.10
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	508,390.26	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	3,598,770.00
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	GBP	CHF
Actif			
Dépôts	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	3,187,427.50	380,360.17	275,506.06
Obligations et valeurs assimilées	1,455,724.26	-	-
Titres de créances	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-
Créances	20,352.62	-	-
Comptes financiers	60,207.73	25,843.39	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Dettes	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-
Hors-bilan			
Opérations de couverture	-	-	-
Autres opérations	1,128,017.28	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-67,299.67	-173,408.27
Total	-67,299.67	-173,408.27
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-67,299.67	-173,408.27
Total	-67,299.67	-173,408.27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1,711,228.67	-2,912,480.66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1,711,228.67	-2,912,480.66
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1,711,228.67	-2,912,480.66
Total	1,711,228.67	-2,912,480.66
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	5,223.65	-4,447.30
Total	5,223.65	-4,447.30
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	5,223.65	-4,447.30
Total	5,223.65	-4,447.30
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	87,167.12	-221,928.81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	87,167.12	-221,928.81
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	87,167.12	-221,928.81
Total	87,167.12	-221,928.81
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	5.11	4.56	4.78	4.25	4.59
Actif net (en k EUR)	74,894.51	60,654.87	41,252.74	20,525.53	20,927.53
Nombre de titres					
Parts C	14,642,766.000	13,295,130.442	8,617,001.617	4,822,673.769	4,556,403.206

Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.01	-0.16	-0.32	-0.60	0.37
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-	0.01	0.07	-0.03	-0.01

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ARC SUSTAINABLE FUTURE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	108,014.73	97,177.70	102,805.46	92,065.96	100,175.93
Actif net (en k EUR)	2,160.29	3,284.61	2,267.89	1,407.69	1,071.88
Nombre de titres					
Parts C	20.00	33.80	22.06	15.29	10.70

Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-549.80	-4,081.64	-7,921.53	-14,514.63	8,146.45
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	661.63	1,217.51	2,210.14	-290.86	488.19

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2021

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				9,948,406.03	45.22
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				9,948,406.03	45.22
ABBOTT LABORATORIES	2,300.00	140.74	USD	284,648.26	1.29
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	1,300.00	304.26	USD	347,817.45	1.58
ASM INTERNATIONAL NV	600.00	388.70	EUR	233,220.00	1.06
ASTRAZENECA PLC	3,680.00	86.78	GBP	380,360.17	1.73
BANK OF AMERICA CORP	9,200.00	44.49	USD	359,926.13	1.64
BIO-RAD LABORATORIES-A	540.00	755.57	USD	358,782.80	1.63
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	7,500.00	61.87	EUR	464,025.00	2.11
ELIS SA -W/I	25,000.00	15.22	EUR	380,500.00	1.73
ESKER SA	560.00	361.50	EUR	202,440.00	0.92
FAURECIA	8,000.00	41.83	EUR	334,640.00	1.52
ING GROEP NV	29,000.00	12.24	EUR	355,018.00	1.61
IREN SPA	131,000.00	2.65	EUR	347,674.00	1.58
JPMORGAN CHASE & CO	2,000.00	158.35	USD	278,491.03	1.27
KBC GROUP NV	5,050.00	75.46	EUR	381,073.00	1.73
KERRY GROUP PLC-A	3,080.00	113.25	EUR	348,810.00	1.59
KONINKLIJKE PHILIPS NV	10,000.00	32.77	EUR	327,650.00	1.49
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	770.00	727.00	EUR	559,790.00	2.54
M6-METROPOLE TELEVISION	16,100.00	17.16	EUR	276,276.00	1.26
MERSEN	8,000.00	36.90	EUR	295,200.00	1.34
MICROSOFT CORP	1,250.00	336.32	USD	369,679.92	1.68
NEOEN SA	9,000.00	38.16	EUR	343,440.00	1.56
NESTLE SA-REG	2,240.00	127.44	CHF	275,506.06	1.25
NEXANS SA	3,500.00	85.85	EUR	300,475.00	1.37
NEXI SPA	30,750.00	13.99	EUR	430,192.50	1.96
NEXTERA ENERGY INC	4,400.00	93.36	USD	361,224.06	1.64
QUALCOMM INC	1,125.00	182.87	USD	180,908.15	0.82
SPIE SA - W/I	15,000.00	22.72	EUR	340,800.00	1.55
STMICROELECTRONICS NV	4,240.00	43.37	EUR	183,888.80	0.84
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	1,360.00	219.60	USD	262,623.99	1.19
VULCAN MATERIALS CO	2,100.00	207.58	USD	383,325.71	1.74
Obligations et valeurs assimilées				5,713,948.91	25.97
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				5,713,948.91	25.97
BELGIAN 1.25% 18-22/04/2033	450,000.00	112.02	EUR	508,055.12	2.31

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2021

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CNP ASSURANCES 19-27/07/2050 FRN	400,000.00	103.55	EUR	417,720.77	1.90
EDP SA 19-30/04/2079 FRN	400,000.00	107.03	EUR	440,400.54	2.00
FAURECIA 2.375% 21-15/06/2029	400,000.00	100.76	EUR	403,545.39	1.83
FEDEX CORP 0.45% 21-04/05/2029	350,000.00	98.56	EUR	346,020.69	1.57
FRANCE O.A.T. 1.75% 17-25/06/2039	550,000.00	120.81	EUR	669,555.38	3.04
HOLCIM FINANCE L 0.5% 20-23/04/2031	400,000.00	95.13	EUR	381,918.74	1.74
ICADE SANTE SAS 1.375% 20-17/09/2030	300,000.00	102.79	EUR	309,610.85	1.41
ING GROEP NV 4.625% 18-06/01/2026	350,000.00	111.24	USD	349,402.32	1.59
ITALY BTPS 1.5% 21-30/04/2045	400,000.00	93.90	EUR	376,675.91	1.71
PROLOGIS LP 1.25% 20-15/10/2030	400,000.00	93.21	USD	328,833.29	1.49
SOCIETE GENERALE 20-22/09/2028 FRN	400,000.00	100.93	EUR	404,721.26	1.84
TOYOTA MTR CRED 2.15% 20-13/02/2030	500,000.00	100.62	USD	446,118.03	2.03
VERIZON COMM INC 1.5% 20-18/09/2030	400,000.00	93.77	USD	331,370.62	1.51
Titres de créances				5,012,569.32	22.79
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				5,012,569.32	22.79
Autres Titres de Créances				5,012,569.32	22.79
AIR LIQUIDE SA 0.375% 21-27/05/2031	400,000.00	100.18	EUR	401,628.33	1.83
AP MOLLER 0.75% 21-25/11/2031	350,000.00	99.26	EUR	347,690.67	1.58
ASSICURAZIONI 2.124% 19-01/10/2030	350,000.00	104.93	EUR	369,200.38	1.68
CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	400,000.00	100.18	EUR	403,475.73	1.83
CRED AGRICOLE SA 0.375% 19-21/10/2025	400,000.00	100.83	EUR	403,620.22	1.83
DAIMLER AG 0.75% 21-11/03/2033	400,000.00	100.78	EUR	405,569.53	1.84
ENEL FIN INTL NV 0% 21-28/05/2026	400,000.00	98.74	EUR	394,968.00	1.80
ENI SPA 0.375% 21-14/06/2028	350,000.00	99.21	EUR	347,982.56	1.58
INTESA SANPAOLO 0.75% 21-16/03/2028	400,000.00	99.86	EUR	401,860.44	1.83
KBC GROUP NV 20-16/06/2027 FRN	400,000.00	100.31	EUR	402,054.14	1.83
UPM-KYMMENE OYJ 0.125% 20-19/11/2028	400,000.00	97.60	EUR	390,467.01	1.77
VOLKSWAGEN INTFN 0.875% 20-22/09/2028	300,000.00	102.93	EUR	309,537.95	1.41
VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	400,000.00	108.02	EUR	434,514.36	1.98
Titres d'OPC				811,117.20	3.69
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				811,117.20	3.69
ARC FLEXIBOND 13C	8.085	100,323.71	EUR	811,117.20	3.69
Instruments financiers à terme				-	-
Futures				55,478.90	0.25
EURO-BUND FUTURE 08/03/2022	-21.00	171.37	EUR	48,000.00	0.22

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2021

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
EURO FX CURR FUT (CME) 14/03/2022	9.00	1.14	USD	7,478.90	0.03
Appels de marge				-55,478.90	-0.25
Créances				74,306.56	0.34
Dettes				-69,324.75	-0.32
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				508,390.26	2.31
TOTAL ACTIF NET			EUR	21,999,413.53	100.00